

« **Oui, voter c'est important. On va choisir une liste de gens qui vont diriger la ville et puis élire le maire.** » C'est ainsi que s'exprimait Marc, avant d'aller voter, dimanche. Il est résident de l'établissement Le chemin de l'Erdre et de son Foyer de vie, qui héberge des personnes atteintes d'un handicap mental. Cette structure a organisé des sessions de formation pour initier certains résidents à voter.

« **Depuis avril 2019, un décret permet aux personnes sous tutelle de voter. Il permet aux majeurs qui en avaient été privés d'être titulaires de ce droit** », déclare Barbara Fourny, directrice du Chemin de l'Erdre.

Des ateliers pour simuler le vote

En janvier 2020, les adultes du foyer ont été informés de cette nouvelle disposition légale. « **Certains ont alors exprimé leur souhait de voter et ils ont entamé les démarches nécessaires, comme tout citoyen, avec, notamment, l'inscription sur les listes électorales** », précise Barbara Fourny.

Début février, des ateliers au sein du foyer ont été mis en place avec deux encadrants et une stagiaire éducatifs. Ils ont été chargés d'expliquer aux résidents, désireux de voter, la marche à suivre. « **Les encadrants se sont appuyés sur des documents fournis par Unapei⁽¹⁾ pour faciliter l'accès au vote des personnes handicapées** », déclare Barbara Fourny.

Jeudi, les onze résidents qui ont exprimé le désir de voter se sont exercés. « **Ils ont refait les gestes dans le même contexte, afin de ne pas être dépaysé et de gagner en confiance.** »

Parmi les nouveaux votants, Claudine, 73 ans, votait pour la première fois, dimanche. Les électeurs ont été accompagnés de bénévoles, comme l'y autorise la loi. À partir de 10 h, ils ont donc pu voter dans leur bureau, à la salle des loisirs, accompagné de Jean-Jacques et Mariannick, qui a travaillé à l'Adapei (Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales). « **Je suis maintenant à la retraite et je reviens avec plaisir voir les résidents que je connais** », déclare-t-elle. « **L'inclusion est l'orientation vers laquelle on doit tendre pour les adultes du foyer. Elle passe aussi par un respect et un accompagnement au droit commun pour tous** », conclut Barbara Fourny.

(1) Organisation gestionnaire d'établissements et de service dans le secteur médico-social.